

## Immatriculation des cyclomoteurs mis en circulation avant le 1<sup>er</sup> juillet 2004

### **Pièces à produire :**

- × la demande de certificat d'immatriculation (formulaire Cerfa n°13750\*01)
  - × la photocopie de la Carte Nationale d'Identité
  - × la photocopie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (fact EDF, Eau, Téléphone...)
  - × le justificatif de propriété (certificat de cession ou facture établie par le vendeur)
  - × l'attestation d'assurance comportant le genre, la marque, le type et le numéro d'identification du véhicule
-